

Du 28/06/2019 au 28/06/2019

Petit-déjeuner de la pépinière

Contrat de travail : de la signature à la rupture. Comment sécuriser vos relations contractuelles ?

Vendredi 28 juin de 8h30 à 10h30

Programme :

- Quel type de contrat choisir ?
- Le Contrat à Durée Déterminée, quels sont les risques ?
- Quels sont les éléments obligatoires et les clauses optionnelles du contrat ?
- Comment modifier un contrat ?
- Quels sont les modes de rupture ?

Objectif :

Le contrat de travail est la pierre angulaire des relations entre une entreprise et son salarié. Il doit être rédigé avec le plus grand soin.

Trop d'entreprises sont sanctionnées par un conseil de prud'hommes pour ne pas avoir respecté la législation. Trop d'entreprises sont bloquées dans leur organisation pour ne pas avoir anticipé leurs besoins dans leurs contrats de travail.

En tant que dirigeant d'entreprise, cet atelier vous permettra de mieux appréhender vos droits et obligations sur ce point.

Méthode :

Vos besoins et vos problématiques dicteront le déroulement du programme. Le contenu de cet atelier sur le thème du contrat de travail s'adaptera à votre entreprise.

Cet atelier ne s'adressant pas à des juristes, la législation vous sera présentée sous un angle opérationnel et concret.

Intervenant :

Fabien MILLION-BRODAZ, ex-DRH au sein de PME de plus de 500 salariés, a créé le cabinet RH Progress afin d'accompagner les TPE et les PME dans la gestion de leurs ressources humaines. Conscient que les dirigeants de ces entreprises n'ont pas la disponibilité nécessaire pour s'approprier et appliquer l'ensemble de la législation sur ce thème, il propose un accompagnement quotidien afin de répondre notamment aux questions suivantes :
Comment anticiper et répondre à vos obligations légales afin d'éviter les amendes et pénalités ? Comment sécuriser vos relations contractuelles avec vos salariés et éviter une condamnation prud'homale ?

Comment optimiser votre budget rémunération afin de réduire vos charges patronales ?

Comment optimiser votre budget formation afin d'améliorer les compétences de votre personnel ?

Ces questions, et d'autres, Fabien MILLION-BRODAZ les traite quotidiennement en tant que DRH externalisé.

Inscription auprès de Réjane Blanchet :

Tél. 01 70 29 08 10 - Mail : [rejane.blanchet\(at\)agglovgp.fr](mailto:rejane.blanchet(at)agglovgp.fr)

Pépinière d'Entreprises de Versailles Grand Parc - 2 place de Touraine 78000 Versailles

[Retour vers Tous les événements](#)

